



Les grands titres:

- Ebola : de visite en Afrique de l'Ouest, Ban Ki-moon se dit « prudemment optimiste »
- RDC : le HCR condamne les massacres de civils à Beni et réclame un accès humanitaire
- Conseil de sécurité : la lutte contre le terrorisme passe par la fin de criminalité transnationale
- Soudan du Sud : la MINUSS condamne les attaques répétées contre des civils à Bentiu
- Ban Ki-moon salue le report des paiements iraqiens au Fonds d'indemnisation de l'ONU jusqu'en 2016
- Gabon : l'ONU réitère son appel au calme et au dialogue inclusif
- Cambodge : les Montagnards risqueraient d'être en danger s'ils étaient remis au Vietnam, selon l'ONU

Ebola : de visite en Afrique de l'Ouest, Ban Ki-moon se dit « prudemment optimiste »



19 décembre - Alors qu'il entame une série de visites dans les pays d'Afrique de l'Ouest les plus touchés par l'épidémie d'Ebola, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a déclaré vendredi à Monrovia avoir des raisons d'être « prudemment optimiste » quant à l'issue de cette crise sans précédent, qui a fait environ 18.000 malades et tué près de 7000 personnes dans la région.

A l'occasion d'une rencontre avec la Présidente du Libéria, Ellen Johnson Sirleaf, dans la capitale du pays, dont l'objectif était de discuter du soutien des Nations Unies aux mesures prises par le pays afin de contenir la propagation du virus, M. Ban a salué les réalisations du Libéria en la matière, tout en soulignant l'importance de rester vigilant dans la lutte contre la maladie.

« Le temps n'est pas venu de baisser la garde. Nous avons vu la façon dont un seul cas peut déclencher toute une épidémie », a déclaré le chef de l'ONU. « Nous avons un long chemin à parcourir. L'objectif à atteindre pour le Libéria et l'ensemble de la région doit être 'zéro cas' ».

En dépit de son appel à la prudence, M. Ban a également noté le ralentissement de la propagation du virus, rendant notamment hommage au dévouement et à l'engagement du Libéria.

Plus tard dans la journée, le Secrétaire général a visité un centre de traitement du virus d'Ebola en Sierra Leone, pays voisin du Libéria. A cette occasion, il a de nouveau fait l'éloge de la réponse apportée à l'épidémie.

« Vous êtes des héros », a-t-il lancé au personnel du centre de traitement à cette occasion. « Vous avez montré le visage le plus noble de l'humanité. Vous êtes venus à l'aide de membres de vos familles, d'amis, de concitoyens – de tous ceux tombés sous l'emprise du virus vicieux d'Ebola ».

Le Secrétaire général a pris acte du lourd tribut payé par les soignants, saluant leur courage et exprimant ses condoléances aux familles et amis de tous ceux qui ont trouvé la mort durant la lutte contre la propagation du virus en Sierra Leone, en



Guinée, au Libéria et au Mali – et notamment le médecin sierra-léonais de renom, Victor Willoughby, décédé le 18 décembre.

Au cours de ces deux événements, M. Ban a souligné le caractère mondial de la crise et l'engagement fort de l'ensemble de la communauté internationale et des Nations Unies pour lutter contre le virus Ebola. A Monrovia, le Secrétaire général a par ailleurs décrit comment la réponse internationale devait s'adapter aux évolutions de l'épidémie.

« Nous devons intensifier nos efforts pour rétablir les services sociaux de base, renforcer les services de santé, soutenir l'activité économique et renforcer la résilience du pays », a-t-il déclaré. « Nous sommes prêts à aider les autorités et la population libériennes à construire une société plus résistante et plus forte ».

M. Ban a conclu en soulignant que les élections qui auront lieu au Libéria, demain samedi 20 décembre, offrent au pays l'occasion de montrer l'étendue du chemin parcouru durant les dix années écoulées de paix et de stabilité durement gagnées.

« J'exhorte tous les Libériens à jouer leur rôle pour veiller à ce que ces élections soient pacifiques et objective; ainsi qu'à suivre les directives de santé publique contre le virus d'Ebola pour vous se protéger et protéger vos proches ».

Le Secrétaire général se rendra samedi 20 décembre en Guinée et au Mali, où il devrait rencontrer les Présidents des deux pays ainsi que le personnel des Nations Unies engagé dans la lutte contre la crise d'Ebola. Il se rendra plus tard dans la journée au Ghana et y tiendra une conférence de presse au siège de la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre Ebola (MINUAUCE), avant de conclure son voyage en Afrique de l'Ouest.

RDC : le HCR condamne les massacres de civils à Beni et réclame un accès humanitaire



19 décembre - Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) s'est dit fortement préoccupé vendredi par les massacres de civils et autres violations des droits de l'homme actuellement en cours à Beni, en Républiques démocratique du Congo (RDC).

« Plusieurs attaques au cours des trois derniers mois ont instauré un climat de peur généralisée et provoqué des déplacements » aux environs de la ville de Beni dans la province du Nord-Kivu, a déploré un porte-parole du HCR, Adrian Edwards, lors d'un point de presse à Genève. « Nous lançons un appel pour l'obtention d'un accès humanitaire afin d'aider les populations en détresse ».

« Nous disposons de témoignages crédibles qu'au moins 256 personnes, dont des enfants, ont été tuées lors d'attaques à la machette et à la hache depuis le mois d'octobre », a déclaré le porte-parole, précisant que les rapports font état toutes les semaines de nouveaux massacres par des groupes armés. « Au moins 52 personnes ont été massacrées dans des villages (Ahili, Manzanzaba et Mulobyha Kuisikivi) près de Oicha à l'ouest de Beni, les 7 et 8 décembre, et une semaine plus tard 19 personnes ont été tuées à proximité ».

Selon le HCR, la violence s'est également propagée vers le nord dans la Province Orientale, où sept personnes ont été tuées et leurs villages (Iziro, Mapasana et Meliota, à quelques 25 kilomètres de la frontière avec le Nord-Kivu) ont été brûlés dans la nuit du 16 au 17 décembre.

« La violence a entraîné des pics de déplacement dans la ville de Beni et dans les environs », a indiqué le HCR, précisant que 88 000 personnes au total ont été déplacées et vivent actuellement dans des écoles, des églises ou des familles d'accueil.

Les survivants bénéficient de peu de protection contre la violence et n'ont reçu pratiquement aucune aide, a déploré le HCR, ajoutant qu'ils ont besoin d'abris, de matériel de secours ainsi que d'un accès aux services de santé, à l'eau potable et aux écoles. « C'est d'autant plus préoccupant dans une région à forte prévalence du paludisme, de la typhoïde, de l'anémie, de la malnutrition et de la diarrhée ».

« Nous avons besoin d'un accès sûr à ces zones pour établir une présence humanitaire et pour aider la population traumatisée », a déclaré le HCR, ajoutant que jusqu'à présent, cet accès s'est révélé relativement difficile.

Le HCR a appelé le gouvernement de la RDC à protéger la population civile à Beni et dans les environs et à permettre aux organisations humanitaires d'accéder aux zones touchées. « Nous exhortons également la Mission de maintien de la paix des Nations Unies MONUSCO à accroître sa capacité et sa présence afin de protéger les civils à Beni et dans les villages voisins, et à appeler toutes les parties à rechercher une solution pacifique au conflit et respecter les droits de l'homme fondamentaux ».

Conseil de sécurité : la lutte contre le terrorisme passe par la fin de criminalité transnationale



19 décembre - Pour faire face à la prolifération des activités criminelles transnationales financées et organisées en Afrique, au Moyen-Orient et au-delà, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté vendredi une résolution mettant en lumière sa préoccupation quant aux liens entre criminalité transfrontalière et terrorisme.

Dans une résolution adoptée à l'unanimité de ses 15 membres, le Conseil s'est déclaré « gravement préoccupé » par le financement des groupes terroristes grâce à des activités illicites, telles que le trafic de drogues, la traite des personnes ou le trafic d'armes. Le

Conseil a ainsi appelé la communauté internationale à mettre un terme à ces sources de financement.

Dans une déclaration au Conseil à cette occasion, le Secrétaire général adjoint de l'ONU aux affaires politiques, Jeffrey Feltman, a souligné la nécessité de prendre des mesures urgentes pour faire face au terrorisme et à ses ramifications transnationales, selon lui illustrée par l'intensification des activités de Boko Haram dans la région du bassin du lac Tchad en Afrique centrale. Le terrorisme et la criminalité transfrontalière ne peuvent pas être traités séparément, a déclaré M. Feltman au Conseil.

« Les efforts pour lutter contre le terrorisme ne porteront leurs fruits que si nous combinons des mesures d'application de la loi avec des mesures pour renforcer la bonne gouvernance, la primauté du droit et les droits de l'homme », a-t-il ajouté, soulignant que « nous ne pourrions pas déraciner les idéologies qui mènent à la violence si nous ne gagnons pas les cœurs et les esprits ».

Reconnaissant le lien entre des activités criminelles et terroristes, la nouvelle résolution du Conseil de sécurité « exhorte tous les États Membres, en particulier ceux du Sahel et du Maghreb, à coordonner les efforts qu'ils déploient pour contrer la menace grave que les groupes terroristes qui passent les frontières et cherchent refuge dans la région du Sahel font peser sur la sécurité internationale et régionale, et à renforcer la coopération et la coordination afin d'élaborer des stratégies inclusives et efficaces devant permettre de combattre de façon globale et intégrée les activités des groupes terroristes, d'empêcher ces groupes de prendre de l'ampleur et de limiter la prolifération des armes de petit calibre et l'expansion de la criminalité transnationale organisée ».

Le texte souligne également l'importance de renforcer la coopération transrégionale et internationale sur « le fondement du principe de la responsabilité commune et partagée, afin de lutter contre le problème mondial de la drogue et des activités criminelles qui y sont associées, et souligne que ce problème doit être traité de façon globale, équilibrée et multidisciplinaire ».

Soudan du Sud : la MINUSS condamne les attaques répétées contre des civils à Bentiu



19 décembre - Les forces de l'opposition au Soudan du Sud auraient tué au moins 11 civils et commis d'autres violations graves des droits de l'homme lors d'une attaque dans la capitale de l'État d'Unity en octobre dernier, selon un nouveau rapport de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), rendu public vendredi.

Elaboré par la Division des droits de l'homme de la MINUSS, ce rapport est également assorti de témoignages émanant de plusieurs sources, selon lesquelles les forces de l'opposition auraient enlevé et violé des femmes à Bentiu après que les troupes gouvernementales s'étaient retirées de certaines parties de la ville dans l'après-midi du 29 octobre 2014.

La Division des droits de l'homme de la Mission a ainsi établi une liste de 14 femmes qui auraient été enlevées par les forces de l'opposition lors de leur occupation de Bentiu, qui a duré l'espace de cinq heures. Selon plusieurs témoins, deux femmes et un bébé de six mois ont été tués dans leurs maisons par les forces de l'opposition près d'une église catholique dans un quartier de Bentiu.

« Les témoignages concernant ces violations flagrantes des droits de l'homme sont monnaie courante dans le conflit actuel et impliquent l'ensemble des parties », indique le rapport. Selon ses conclusions préliminaires, « les forces [de l'opposition] ont commis de graves violations des droits de l'homme et des violations graves du droit international humanitaire susceptibles de constituer des crimes de guerre ».

Les spécialistes des droits de l'homme de la MINUSS ont conduit 21 entretiens avec des victimes, des témoins et d'autres sources suite à l'attaque menée le 29 octobre par les forces de l'opposition contre Bentiu et la ville adjacente de Rubkona. Ces affrontements faisaient suite à des rumeurs persistantes concernant une attaque imminente des forces de l'opposition contre la capitale de l'État d'Unity, qui avait changé de mains à quatre reprises entre le déclenchement de la crise en décembre 2013 et mai 2014.

Selon le rapport, les spécialistes des droits de l'homme de la MINUSS se sont rendus dans la ville de Nhialdiu, contrôlée par l'opposition, le 24 novembre pour enquêter sur ces allégations. Les autorités locales affiliées à l'opposition armée ont nié les accusations selon lesquelles les forces de l'opposition auraient ciblé ou enlevé des civils et ont suggéré que les civils décédés peuvent avoir été les victimes de balles perdues durant les affrontements. Ils ont également déclaré, indique le rapport, que les femmes ayant quitté Bentiu avaient accompagné les forces d'opposition de leur plein gré.

« Ce rapport est un rappel opportun des combats qui ont perduré dans les Etats d'Unity, du Haut-Nil et du Jonglei en dépit des accords de cessation des hostilités signés par les deux parties il y a environ un an », a déclaré la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU au Soudan du Sud, Ellen Margrethe Loej, dans un communiqué de presse à l'occasion de la sortie du rapport. « Je condamne fermement la prise pour cible de civils non armés durant les combats en cours et appelle les deux parties à faire preuve de retenue et à respecter les droits des non-combattants ».

Ban Ki-moon salue le report des paiements irakiens au Fonds d'indemnisation de l'ONU jusqu'en 2016



19 décembre - La Commission d'indemnisation des Nations Unies a appuyé la demande des autorités irakiennes de reporter les paiements dus par leur pays au Fonds d'indemnisation de l'ONU en raison de la situation difficile que traverse actuellement l'Iraq, s'est félicité jeudi le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon.

La Commission d'indemnisation des Nations Unies a été créée en 1991 conformément aux résolutions 687 (1991) et 692 (1991) pour traiter les demandes et verser une indemnisation pour les pertes et dommages subis par les particuliers, les entreprises, les gouvernements et les organisations internationales suite à l'invasion et à l'occupation du Koweït du 2 Août 1990 au 2 Mars 1991. Les fonds reçus sont versées par le Fonds d'indemnisation des Nations Unies, qui reçoit 5 % des recettes générées par les ventes à l'exportation de produits pétroliers irakiens conformément à la résolution 1483 (2003) du Conseil de sécurité.

S'exprimant par l'intermédiaire d'un porte-parole lors d'une déclaration de presse, le chef de l'ONU a salué la décision du Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation de soutenir le gouvernement de l'Iraq dans sa demande de reporter jusqu'en janvier 2016 l'obligation du pays de verser 5% de ses recettes pétrolière au Fonds d'indemnisation de l'ONU.

Le Secrétaire général s'est montré particulièrement reconnaissant envers le gouvernement du Koweït pour son appui décisif à la demande de l'Iraq.

Le Secrétaire général a exprimé sa profonde solidarité envers les dirigeants et le peuple irakiens, « actuellement confrontés à une crise humanitaire et sécuritaire grave ». M. Ban a encouragé la communauté internationale, y compris les pays de la région, à renforcer leur coopération avec l'Iraq ainsi qu'à apporter leur soutien au gouvernement du pays en ces temps difficiles.

Gabon : l'ONU réitère son appel au calme et au dialogue inclusif



Vue aérienne de Libreville, la capitale du Gabon. Photo: Global Photographer

19 décembre - Vivement préoccupé par la situation socio-politique et sécuritaire au Gabon, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), M. Abdoulaye Bathily, a réitéré vendredi son appel au calme et au dialogue lancé le 18 novembre dernier.

« Il est important que le pouvoir et l'opposition se parlent pour trouver un consensus sur la manière d'organiser, ensemble, les réformes nécessaires à la préservation de la paix sociale et de la stabilité au Gabon », a souligné M. Bathily dans un communiqué de presse, expliquant que cette démarche est capitale pour la consolidation du processus démocratique. Ces derniers jours, le Représentant spécial a de nouveau engagé « d'intenses consultations avec les différentes parties prenantes (opposition et pouvoir) pour les encourager à poser des actes allant dans ce sens ».

« J'appelle les uns et les autres, à tous les niveaux, à faire preuve de retenue, à rejeter le recours à la violence et aux discours d'exclusion comme modes de gestion des désaccords politiques », a insisté M. Bathily face à la persistance des tensions observées depuis l'annonce de la tenue, samedi 20 décembre 2014 à Libreville, d'un rassemblement du Front de l'opposition pour l'alternance.

« L'expression des points de vue sur la marche d'un pays, qui est reconnue à toutes les citoyennes et tous les citoyens, doit se faire dans le respect de la loi et des libertés publiques. C'est pourquoi je rappelle l'urgence d'un dialogue entre le Gouvernement et l'opposition pour trouver, dans les meilleurs délais, une solution pacifique à l'impasse actuelle », a affirmé le Chef de l'UNOCA.

« Il y va de l'intérêt du peuple gabonais », a-t-il précisé, souhaitant que tout soit mis en œuvre pour « éviter que le Gabon bascule dans une crise profonde susceptible de fragiliser davantage une sous-région Afrique centrale déjà en proie à de nombreux conflits et menaces qui freinent son développement et son intégration ».

Cambodge : les Montagnards risqueraient d'être en danger s'ils étaient remis au Vietnam, selon l'ONU



19 décembre - Les agences des Nations Unies responsables des droits de l'homme et des réfugiés se sont inquiétées vendredi de la santé et du bien-être de 13 personnes vietnamiennes de la minorité indigène des Montagnards retranchées dans la jungle cambodgienne depuis plus de sept semaines sans assistance ni protection.

A l'occasion d'un point de presse à Genève, le porte-parole du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Adrian Edwards, a déclaré que les Montagnards se cacheraient actuellement dans la province de Ratanakiri, au nord-est du Cambodge. Ils se trouveraient dans « une situation extrêmement précaire », a précisé le HCR, et souffriraient de diverses maladies, dont la fièvre de la dengue et le paludisme.

Selon des sources locales, les Montagnards ont mentionné avoir fui les persécutions religieuses dont ils faisaient l'objet au Vietnam et souhaitent demander l'asile au Cambodge. Craignant cependant d'être arrêtés et déportés, ils n'osent pas dans l'immédiat s'aventurer en dehors de la jungle cambodgienne, a indiqué le HCR.

Unissant leurs voix à l'occasion d'un communiqué de presse rendu public ce matin à Bangkok, en Thaïlande, le Bureau des Nations Unies du Haut-Commissaire aux droits de l'homme (HCDH) et le HCR ont appelé les autorités cambodgiennes à prendre des mesures urgentes pour s'assurer que le groupe de Montagnards soit escorté à Phnom Penh et puisse entamer une procédure d'asile conformément à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et au sous-décret du Cambodge sur les réfugiés et demandeurs d'asile.

Une équipe du ministère cambodgien de l'Intérieur, le HCR et le HCDH se sont rendus sur place à Ratanakiri la semaine dernière pour s'entretenir avec les autorités locales et tenter de localiser et de parler aux Montagnards, a précisé dans le communiqué le porte-parole du HCDH, Rupert Colville.

Il a alors été convenu que si le groupe souhaitait demander l'asile au Cambodge, il serait escorté à cette fin à Phnom Penh, la capitale du pays. En dépit d'instructions claires de la part des autorités cambodgiennes demandant aux autorités locales de la province de Ratanakiri de coopérer avec l'équipe des Nations Unies, ces dernières ont cependant refusé de permettre l'accès au groupe de Montagnards, selon le porte-parole du HCDH.

Dans le même temps, les responsables de l'ONU ont été informés que la police locale continuait de rechercher les Montagnards, possiblement afin de les remettre aux autorités vietnamiennes.

« Nous avons des motifs sérieux de croire que les Montagnards se trouveraient en danger d'être soumis à des violations des droits de l'homme s'ils étaient renvoyés dans leur pays d'origine, le Viet Nam », ont indiqué le HCR et le HCDH.